



## Intervention et facturation

Par **didiou\_old**, le **06/12/2007** à **12:30**

Bonjour,

une intervention faite en 2002 (bon d'intervention signé par moi), nous a été seulement facturé en juin 2006 (date facture 19/06/2006).

- 1 - y-a-il une date limite entre le service fourni et la présentation de la facture ?
- 2 - qui me prouve que le tarif demandé est bien celui de 2002 et non de 2006.

merci de votre réponse